

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Université d'Antananarivo

Titiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

DIPLÔME DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et par délégation le Président de l'Université d'Antananarivo, Vu l'ensemble des textes en vigueur portant organisation du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire, de l'Enseignement Technique et Technologique et de l'Enseignement Professionnel, Vu le Procès - verbal de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire en date du 24 août 2017 à Antananarivo dressé par le Président du Jury de la série C,

Confère à :

Nom: RANDRIANILAINA Tokiniaina Mathias

Ne(e) le: 14 août 1999 à Fianarantsoa (Madagascar)

Inscrit sous le numéro : 3100069 à la session du 24 juillet 2017

Le Grade de BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Série : C

Mention:

Passable

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Antananarivo, le 22 novembre 2017

L'impétrant

Le Président,

anja RAMANOELINA

Professeur Titulaire

Numero D'ORDRE: 618786 / 47 947

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE